



Compte rendu de la réunion publique et l'Assemblée Générale du 01 février 2024

La réunion débute à 18H 30 dans au Centre Socio -Culturel de Saint Jean Pla de Corts_

PARTICIPANTS :

- Membres du Bureau de l'Association Trait d'Union
- Adhérents et non adhérents
- Sont excusées : Maribel HERNANDEZ (vice-présidente) et, Annette AICARDI et Dominique BARBOUTY (les représentants de la Mairie) et Michel Bernier, correspondant du village auprès du journal l'Indépendant

REUNION PUBLIQUE :

- **Introduction :**

L'association a maintenant 1an d'existence. Pour rappel c'est une association citoyenne, apolitique, qui se veut être le trait d'union entre les Saint Jeannais et la Mairie. Il s'agit d'avoir une certaine visibilité afin d'améliorer la vie du village. Ce sont les adhérents qui créent l'association. C'est leur participation (aux réunions ou par le biais de commission) qui permet de voir émerger des projets.

- **Présentation des acteurs locaux du village :**

Elle attire l'attention sur l'importance des acteurs locaux qui font vivre le village. Deux d'entre eux étaient présentes et ont présenté leur activité :

L'association A'Sopama, de sophrologie (tel : 0624958496)

1. Présentée par Patricia Vilar. Une conférence de présentation sur la sophrologie aura lieu le 12 avril prochain à 18h30.
2. Une maraîchère en "terre vivante", Fanny Marcerou dont l'activité est située près du lac du village et qui livre elle-même les légumes de son jardin à domicile (tel : 0687328973)

- **Les dossiers en cours et les réponses de la Mairie**

1. Abribus du Clos de Villargeil :

Le 29/03/2023 : nous avons signalé que la sécurisation était fortement limitée pour les enfants attendant le transport scolaire (vitesse excessive, pas de garde-fou, éclairage insuffisant).

Le 01/06/2023 (réponse du 1er adjoint) : l'éclairage va être augmenté, la signalisation au sol refaite et une réunion avec les acteurs du département prévue.

Depuis un garde-fou y a été placé.

Le 28/01/2024 : nous avons rédigé un courrier au service voirie du département 66) en signalant

que l'éclairage nous semblait encore insuffisant, et que la vitesse était encore excessive malgré la limitation à 70km/h, pour assurer la sécurité des enfants. Nous avons proposé que soit mis en place une aire de dégagement, des personnages signalant la traversée d'enfants, et de faire diminuer encore la vitesse des véhicules.

2. Chemin du Mas Chambon :

Le 01/06/2023 : il est demandé si des travaux étaient enfin prévus.

Le 24/01/2024 (réponse du Maire) : les travaux se feront courant 2024.

3. Parking place des évadés :

Le 01/06/2023 : le problème du parking ressemblant plus à un terrain vague est soulevé afin de savoir si des travaux étaient prévus.

Le 29/06/2023 : nous avons fait la demande de mise en conformité du « parking » avec une délimitation des places et au moins un nivellement du terrain.

Le 14/09/2023 : la mairie nous répond que la suggestion est retenue et sera discutée lors des prochaines commissions travaux.

Le 12/10/2023 : nous adressons un email à la mairie pour savoir si en attendant des dits travaux, peut-on y stationner car il n'est nullement mentionné et qualifié de parking et est constitué d'un apport de terre et donc potentiellement meuble. Nous soulevons le problème de responsabilité en cas d'éventuels sinistres qui pourraient s'y produire, engageant ainsi les assurances des uns et des autres.

Le 24/01/2024 la Maire nous répond que l'aire est mise à disposition par la municipalité pour les usagers et la réfection est à l'avenir prévue.

4. Les panneaux d'affichage :

Le 21/01/2024 nous adressons un email à la mairie en les remerciant, suite à notre demande, pour la mise en place de deux nouveaux panneaux d'affichage aux entrées du cimetière et nous demandons si il est possible de mettre en place d'autres panneaux d'affichage dans des lieux plus passants (à l'entrée du lotissement par exemple).

Le 24/01/2024 la mairie nous répond que la commission compétente travaille depuis quelques temps sur ce dossier afin de répondre au mieux aux besoins des habitants concernés.

5. Lavoir endommagé depuis 2 ans par la chute d'un arbre :

Le 21/01/2024 nous adressons un email à la mairie à ce propos.

Le 24/01/2024 la mairie nous répond qu'une procédure en responsabilité est en cours. (Expertise, Assurances...)

6. Mise en place de bacs de compostage pour les bio- déchets
prévue par la commune

Le 21/01/2024 nous adressons un email à la mairie à ce propos

Le 24/01/2024 la mairie nous répond que la politique de traitement de ce dispositif relève de la compétence de la Communauté de Communes qui poursuit son action en l'espace.

Fanny Marcerou propose de récupérer le compost pour son jardin ;
reste à voir comment l'organiser.

7. Place de la république

Le 21/01/2024 nous adressons un email à la mairie concernant le projet de la désimperméabilisation des sols, dont la place de la République, dont nous avons pris connaissance dans l'article de l'indépendant du 30/12/2023. Nous demandons s'il est prévu de transformer des terrains en parking (dans le respect du PLU) puisque 12 à 15 places de parking seront perdues sur la place de la République et celui existant en contrebas et souvent plein et ne peut accueillir que 14 places.

Le 24/01/2024 la mairie nous répond que cette place va faire l'objet d'importants travaux et un nouveau parking sera créé à proximité du parking existant (dossier en cours de traitement depuis plusieurs semaines).

- **La parole circule :**

1. Visibilités des zones accidentogènes et des aires de stationnement du village :

Tant sur la route (au niveau de l'étranglement à la sortie de St Jean direction Maureillas) que sur le trottoir (pas de barrières de protection sur le trottoir collé à la façade de l'école). Il serait bon de faire un plan de circulation cohérent dans le village en signalant les zones prioritaires (sortie de la rue de la mairie sur la rue principale), en installant des feux stop en particulier sur la zone très accidentogène (accidents réguliers toutes les semaines par le non-respect du panneau mentionnant le sens de la priorité) à la sortie du village en direction de Maureillas.

Afin d'éviter les stationnements anarchiques (en particulier pendant la période estivale) pourrait-on signaler également les aires de stationnement du village aux entrées du village ?

2. Ouvertures de certaines commissions municipales à l'avis des citoyens :

Serait-il possible que la Mairie permette, pour des citoyens référents (un ou plusieurs adhérents de l'association seraient les bienvenus), de participer (en émettant leur avis) à certaines commissions municipales (environnement, urbanisme, sport...) ?

3. Panneaux informatifs sur les commerces existants

Pourrait-il y avoir au niveau du rond-point de la pharmacie et/ou sur le rond-point de la Mairie, des panneaux visibles indiquant la présence des commerces (boulangerie, Spar...) au centre du village ?

La gérante du Spar demande s'il est possible de créer des « crochets », devant son commerce (et éventuellement pour les autres aussi), permettant d'y attacher les laisses des chiens des clients des commerces.

4. Réfection de l'intérieur de la chapelle St Sébastien ainsi que de la maison du garde barrière

Le toit de la maison du garde barrière commence à tomber et qui plus est, est situé au-dessus des bacs de collecte des ordures ménagères. Ces bâtiments peuvent être utiles afin de réfléchir à une utilisation future une fois restaurés pour y faire du locatif, des salles mises à disposition des associations, des expositions....

5. Café citoyen

Un lieu de rencontres, brassant toutes les générations, manque dans le village. Pourrait-on avoir l'usage d'un lieu parmi ceux existant dans le village (ancienne mairie, maison du garde barrière, chapelle St Sébastien) pour créer un café citoyen permettant de se rencontrer et d'échanger autour de jeux de société, de lecture, de mini concert... ? et ce d'autant plus que la chapelle est déjà utilisée pour des répétitions de la chorale.

6. Entretien des jardins familiaux

Du fait de l'absence de pluie, l'herbe est déjà sèche en janvier et se trouve bien haute. Les risques d'incendie sont importants. Pourrait-on agir afin de diminuer ce risque ?

7. Abattage des arbres :

Une trentaine d'arbres, au bas mot, ont été abattu dans les environs du lacs (certains secs, d'autres vraisemblablement gênants). Nous souhaiterions être tenus au courant d'éventuels autres abattages possibles d'arbres et des raisons qui les nécessitent.

8. Rond-point près du passage à gué du mas Chambon

La dangerosité du passage à gué du mas Chambon (trop étroit pour permettre le croisement sans danger de deux véhicules) a déjà été évoqué lors de la réunion public du 12/10/2024. Afin de le rendre plus sécuritaire peut-on le rétrécir et faire un sens de priorité lors de la prochaine réfection du mas Chambon en 2024 ?

9. Sécheresse et pénurie d'eau :

Depuis 1 an la sécheresse sévit dans le département et en particulier dans le village. Certaines mesures restrictives ont été prises quant à l'arrosage des terrains des particuliers. Malheureusement la sécheresse continue et les prévisions pour les mois à venir en particulier pour la période estivale ne sont pas bonnes. La Mairie a telle anticipée ? Des projets pour la période estivale, qui voit la population augmentée dans le village, sont-ils prévus ?

- **Le site « troc ou don »**

1. Présentation du site

Nicolas IZERN Chargé de l'informatique et de la communication pour l'association a créé ce site qui a été mis en service en octobre 2023.

Toujours soucieuse de fédérer les personnes habitant la commune de **SAINT JEAN PLA DE CORTS**, l'association **TRAIT D'UNION SAINT JEANNAIS** a lancé ce site de don, troc et d'entraide, le tout 100% gratuit. Excluant d'emblée toute notion d'argent (vente, location, achat), il permet de faire un don, un troc, de formuler une demande d'entraide (covoiturage, coup de main en bricolage ou autre), d'offrir un stage, de rechercher un emploi ou de demander un renseignement voire même de signaler des objets perdus ou trouvés sur le territoire communal.

Pour rappel ce site est accessible par le lien du site de l'association :

<https://www.traitdunionsaintjeannais.org/troc>

2. Les résultats

Il y a eu 400 vues sur le site, beaucoup de clic sur les comptes rendus de la Mairie. Trente dons ont été effectués et une proposition d'emploi a trouvé acquéreur.

ASSEMBLEE GENERALE

- **ORDRE DU JOUR :**

Bilan moral

1. Les réunions

Depuis la création de l'association des réunions se sont tenues :

Trois réunions publiques,

Une réunion avec les élus et les futurs exposants du marché,

Deux réunions adhérents,

Plusieurs réunions de bureaux.

2. Les actions :

- Cheminement piéton dans le village : **EN ATTENTE**

29/03/2023 : entre Saint Sébastien et le centre du village, ainsi que sur d'autres grands axes pratiqués, il est difficile voire impossible pour des personnes à mobilité réduite ou âgées ou avec poussette, caddy, déambulateur de circuler en toute sécurité.

- Abribus du Clos de Villargeil : **EN COURS**

Voir réunion publique de ce jour

- Dossier Marché : **REALISE**

Le 17/04/2023 : après avoir mis en contact la mairie et les futurs exposants que nous avons trouvé, le 09/05/2023 une petite dizaine de forains viennent garnir le square Guy Malé. Nous les avons soutenus et lancés par flyers, affiches, communication par voie de presse avant que celui-ci ne s'éteigne lentement après quelques semaines d'activité.

- Liaison Clos de Villargeil au village : **EN COURS**

Le 01/06/2023 : le problème a été posé afin de réfléchir à comment désenclaver ce lotissement si loin du cœur de notre village sans piste cyclable ni même de cheminement piéton. Un groupe de travail a été proposé à nos adhérents.

- Chemin du Mas Chambon : **EN ATTENTE DES TRAVAUX**

Voir réunion publique de ce jour

- Végétalisation du village : **EN COURS**

Certains lieux tels que l'aire de jeux pour enfants, le square Guy Malé nous semblent être primordiaux pour le confort et la convivialité dans notre village. Ainsi que la création d'ilots de fraîcheur.

Un groupe de travail a été proposé à nos adhérents.

- Parking place des évadés : **EN ATTENTE des TRAVAUX**

Voir réunion publique de ce jour

- Referendum sur l'éclairage public : **CLOS**

Le 29/06/2023 : une proposition est faite à la Mairie pour sonder nos citoyens et connaître leurs souhaits en matière d'éclairage public nocturne afin de réaliser des économies et d'éviter la pollution lumineuse. Pour rappel (Cinq villages de plus de 1000 habitants dans la Comcom dont éteignent au cœur de la nuit).

Le 14/09/2023 La Mairie répond par un refus mettant en avant l'obligation d'éclairer les voies publiques de l'agglomération communale (mise en place du 1 sur 2 mais avec 80% de l'éclairage à venir par des LEDS).

- Panneaux d'affichage public : **EN ATTENTE des TRAVAUX**

Voir réunion publique de ce jour

- Bio-composteurs : **EN COURS**

Voir réunion publique de ce jour

- Réfection du lavoir du village : **EN ATTENTE**

Voir réunion publique de ce jour

- Passage à gué Mas Chambon : **EN ATTENTE**

Voir réunion publique de ce jour

- Bacs parking des potagers : **EN ATTENTE**



Compte rendu de la réunion publique et l'Assemblée Générale du 01 février 2024

Le 12/10/2023 : nous signalons à la mairie l'absence de bac de tri pour les plastiques pouvant être utile aux usagers des potagers.

- Parking de la République : **EN ATTENTE DES TRAVAUX**

Voir réunion publique de ce jour

- Site internet : **REALISE**

Création du site traitdunionsaintjeannais.org, en février 2023

- Site TrocOuDon : **REALISE**

Voir réunion publique de ce jour



Compte rendu de la réunion publique et l'Assemblée Générale du 01 février 2024

Bilan financier

En 2023 :

- **Au crédit :**

51 adhésions à 5 euros

.....255 Euros

Dons

.....150 euros

Total : 405 euros

- **Au débit :**

Frais d'envoi de

chéquier.....2.83 euros

Flyers.....

.....121.40 euros (62 euros et 59.40 euros)

Assurance MAIF

2023.....65.33 euros

Total : 189.60 euros

- **Solde au 31/12/2023**

Total : + 215.44 euros

Janvier 2024

Dons de + 100 euros et assurance MAIF 2024 de -122.95 euros

Total : solde du jour +192.49 euros

Dissolution du bureau et création d'un nouveau

L'ancien bureau est dissout. La trésorière, Laurence MADEUF présente sa démission.

Par vote a l'unanimité le nouveau bureau est constitué :

Président : Nicolas TIXIER, Vice-présidente : Maribel HERNANDEZ

Trésorière : Evelyne BROUSSE, Trésorier-adjoint : Miguel LAFOSSE

Secrétaire : Sophie EMMANUELLI

Webmaster : Nicolas IZERN

L'assemblée générale est terminée la séance est levée à 20 H.

La secrétaire pour le bureau de l'association.